





**CAPTEUR DE MOUVEMENT  
ET DE DEPORT DE SANGLE  
TYPE BAP2**

**HOMOLOGUE ATEX**

	Cert.No :BAS01ATEX1192X	CE 1180
	<b>II 1D T120°C Tamb -15°C à +45°C</b>	<b>IP 66</b>
	Cert.No :BAS01ATEX2193X	CE 1180
	<b>II 2D T80°C Tamb -15°C à +45°C</b>	<b>IP66</b>

## DESCRIPTION

Le capteur BAP2 détecte le mouvement de matériaux ferreux. Il est conçu pour être utilisé sur les élévateurs à godets et les convoyeurs ; en détectant les godets, il permet de mesurer la vitesse ainsi que le déport. Il peut aussi détecter les boulons ferreux qui sont utilisés pour fixer les godets non ferreux. Le capteur peut être utilisé conjointement avec un automate programmable ou avec le WATCHDOG ELITE ou le A400 ELITE. Deux types de signaux sont fournis :

- un signal qui est une sortie en pulsation, pulsation représentant chaque godet détecté
- un second signal qui est continu quand le mouvement des godets est détecté.

**Homologué pour les zones explosible poussière de type ZONE 20, 21 ou 22.**

## SPECIFICATIONS

Model No	BAP21V34CA	BAP22V34CA
Tension	12-24 Vdc	12-24 Vdc
<b>Tension Max</b>	<b>27v</b>	<b>27v</b>
Courant d'alimentation	40- 90 mA	40- 90 mA
Courant de sortie	100 mA max. NPN	100 mA max. NPN
Rampe de détection		
- sur tête de boulon de dia. 25 mm	25-50 mm	25-50 mm
- sur godet	25-75 mm	25-75 mm
Vitesse de détection	20-2000 p/min	20-2000 p/min
Protection	IP 66	IP 66
IK	07	07
Température ambiante	-15 +45°C	-15 +45°C
Classification ATEX	Confère <b>PROTECTION</b>	confère <b>PROTECTION</b>
Dimensions	Dia. 90 X 35 mm	Dia. 90 X 35 mm
Trous de fixation, M6	51 X 51 mm	51 X 51 mm
Câble	6 conducteurs de 2m	6 conducteurs de 2m
Conduit d'entrée	-	½ " NPT
Poids (poids d'expédition)	405 gr (530 gr)	428 gr (553 gr)

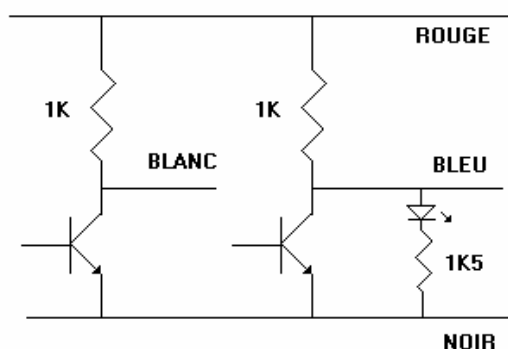
## CONNEXIONS DES CABLES

<b>Rouge</b>	+ Ve alimentation 12-24 V
<b>Noir</b>	- Ve alimentation 0 V
<b>Vert</b>	terre (masse) connecté à la carcasse
<b>Jaune/ orange</b>	contrôle 12-24 Vdc
<b>Bleu</b>	sortie en pulsations, normalement état bas, haut quand détection
<b>Blanc</b>	sortie continue, normalement état haut, bas quand détection

**Nous conseillons d'alimenter les capteurs avec une alimentation régulée et stabilisée s'il y a un risque de dépasser la tension 27 Vdc.**

## SORTIES

Type NPN



## PROTECTION

Ex II 1D T120°C IP 66  
CE<sub>1180</sub> BAS01ATEX1192X

!  
!

Ex II 2D T80°C IP 66  
CE<sub>1180</sub> BAS01ATEX2193X

Une fois installé le matériel de catégorie II D doit être nettoyé de façon adéquate, afin de s'assurer que les couches de poussière sont inférieures à 5mm.

## CONTROLE

- Le réglage de la sensibilité est obtenu avec un potentiomètre interne et par la tension appliquée sur le câble jaune/orange.
- Pour utiliser le potentiomètre interne, connecter le câble jaune/orange au câble rouge (12-24 Vdc). Tourner le potentiomètre dans le sens horaire pour augmenter la sensibilité.
- Pour utiliser la tension de contrôle externe (A400 etc) connecter le câble jaune/orange sur la sortie de contrôle tension du A400 et tourner complètement le potentiomètre sur le capteur BAP2 dans le sens anti-horaire. Réduire la tension de contrôle pour augmenter la sensibilité.
- Dans les deux configurations, réduire la sensibilité si les pulsations de sorties (LED) deviennent instables.

## LA LED INDICATRICE

La led verte montre l'état de sortie des pulsations et clignote chaque fois qu'un godet (un boulon) est détecté. La led doit être éteinte quand aucun godet (boulon) n'est détecté, si non, réduire la sensibilité.

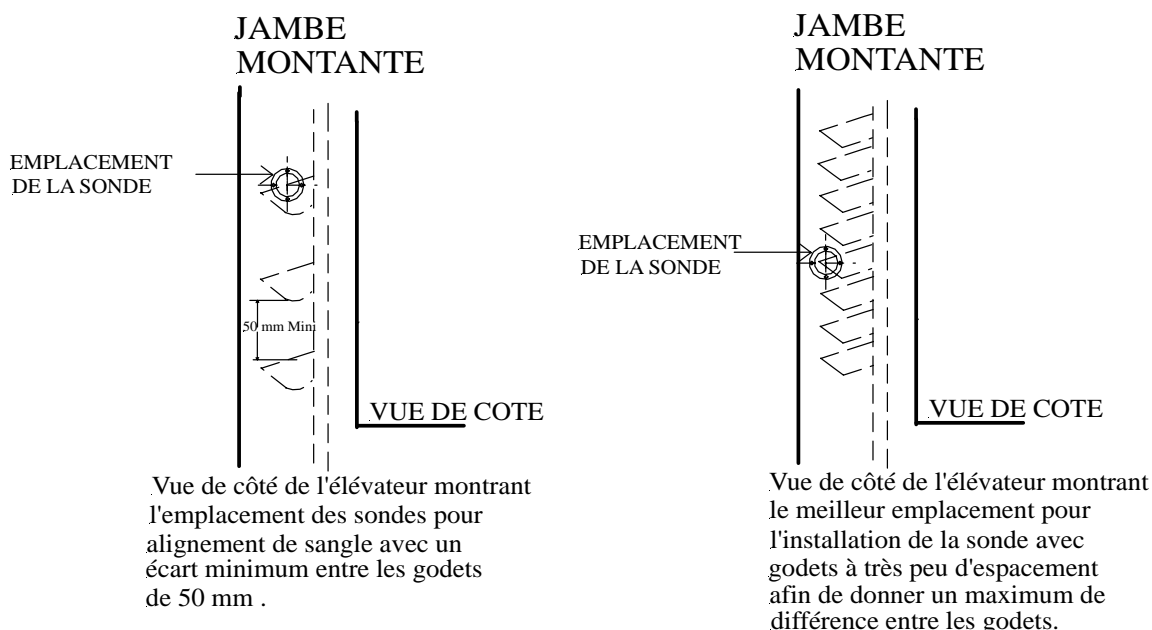
## LE MONTAGE

Quand il est monté sur le jambage d'un élévateur en acier, faire une découpe de 50 à 60 mm de diamètre et fixer le capteur avec les quatre vis M6.

En alternative, découper un large trou carré, fixer une fenêtre de produit non magnétique et fixer le capteur au centre de cette fenêtre avec quatre vis M6.

Quand on doit fixer le capteur sur de l'aluminium, du plastique ou de l'inox amagnétique, il n'est pas nécessaire de découper un trou, le capteur « voit » à travers ces matériaux.

Si il y a un risque de dommage par impact sur la face encapsulée du capteur (partie blanche) celle-ci doit être protégée.



## **Responsabilité et dédommagement**

- 1) Lorsqu'il s'agit d'une installation ou d'une utilisation des produits en tant que parties ou composants d'autres produits machines, l'acheteur est seul responsable pour le respect des prescriptions de sécurité pour l'installation qui sont prescrites par les autorités compétentes et qui sont valables à l'endroit de l'emplacement et du fonctionnement, et/ou pour le respect des prescriptions d'assurance, qui sont indiquées par l'assurance de l'acheteur concernant les préjudices corporels ou matériels ou les pertes de bénéfices par le feu, l'explosion, le gaz ou autres.
- 2) Ni l'entreprise, ni le fournisseurs ne sont responsables sous aucune condition de la perte ou de préjudices subis par l'acheteur ou par un tiers, causés n'importe comment, concernant des personnes, des propriétés ou intérêts, subis par l'acheteur ou par un tiers, directement ou indirectement en connexion avec l'utilisation. Le fonctionnement ou l'état du produit, si ce n'est en relation directe avec le préjudice corporel ou la mort et là également uniquement si la cause en était la négligence de l'entrepreneur.
- 3) L'acheteur dédommagera l'entreprise de toute responsabilité pour les actions en justice, les plaintes et les exigences de la part de tiers sous forme de réparations civiles ou autres, de quelque raison que se présentent ces actions, soit directement ou indirectement en relation avec l'utilisation, le fonctionnement ou l'état des produits ou en relation avec la prestation de services.

### **Limite de responsabilité**

Sans préjudice de ce qui à été mentionné ci-dessus, l'entreprise n'est responsable en aucun cas dans les cas suivants :

- a) Pour une perte ou un dommage que subit un acheteur par hasard ou en tant que conséquence d'un fait quelconque, y inclus sans réserve le retard, la retenue la perte de production. La perte de bénéfices ou la responsabilité vis-à-vis de tiers, à l'exclusion de préjudices corporels ou de mort causés par négligence de l'entreprise.
- b) Pour des pertes ou dommages, qui sont couverts par une assurance ou qui, normalement, devraient être couverts par une assurance.

### **Garantie**

Ce matériel est garanti contre tous vices de fabrication pour une période de 12 mois à compter de la date de livraison et sera remplacé sans frais.  
Celui-ci devra nous être retourné en PORT PAYE.

AVRIL 06

**4B S E T E M** 9, route de Corbie F-80800 LAMOTTE WARFUSEE  
FRANCE

Tél : ++ 33 (0)3 22 42 32 26

Fax : ++ 33 (0)3 22 42 37 33

Email : [4b-france@go4b.com](mailto:4b-france@go4b.com)

[www.go4b.com](http://www.go4b.com)